

Informations vacances de Noël 2025

→ Les stages = on continue son perfectionnement et on prépare les galops !

Pour les plus jeunes : on prépare son galop poney → objectif passage de l'examen en février !

Merci de venir au stage munie de papier et de crayons !

- POUR LES STAGES / ALE / ACTIVITÉS A LA JOURNÉE : 2 possibilités au choix à préciser à l'inscription
 - Journée SANS midi : le cavalier rentre manger chez lui
 - Journée complète AVEC midi : le cavalier pique-nique au club (chacun apporte son pique-nique)
- **LUNDI 22/12 14h - 17h30 : NOËL AU CLUB !** Ouvert à tous dès 3 ans . Parents bienvenus !
- Le club sera fermé du 25 au 28 décembre et le week-end / jours fériés (hors activités exceptionnelles)

→ → Les séances manquées en septembre et octobre pour absences prévenues dans les délais ne sont récupérables qu'aux vacances de Noël dernier délai

→ Les séances manquées en novembre et décembre sont récupérables jusqu'aux vacances de février dernier délai.

Ne tardez pas avant qu'elles soient perdues !

/!\ Pour les cavaliers au forfait trimestre 1 : cours récupérables que jusqu'aux vacances de Noël

HORAIRES ACTIVITÉS	STAGES	COURS, RANDO	ALE
Matin	8h30 - 12h30 OU 9h – 12h30 (12h)	Horaires indiqués sur le planning ou transmis plus tard lors de l'organisation	9h - 12h
Après-midi	14h – 18h OU 14h – 17h30 (17h)	Pour les cours prévoir d'arriver/partir 30 minutes avant et après l'heure indiquée	14h - 17h
Journée	8h30 - 18h OU 9h – 17h30		9h - 17h
Règlement	Chèques ou espèces Ordre : Centre Équestre de la Tour		Chèques ou espèces Ordre : La Colline des Frettis

- L'ALE est accessible de **5 ans à 11 ans et jusqu'au galop 2, débutants bienvenus !** Les cavaliers en préparation du galop 1 peuvent être accueillis sur les stages poney, galop 1-2 et l'ALE, les cavaliers en préparation du galop 2 peuvent être accueillis sur les stages galop 1-2, 2-3 et l'ALE

Toutes les activités sont à réserver par mail cedelatour85@gmail.com ou sms 07.66.72.83.91 au plus tard la veille avant 12h. Sans accord de notre part le cavalier n'est pas inscrit.

Les désinscriptions sont à faire au plus tard la veille avant 18h

→ TOUTE ACTIVITÉ NON DÉCOMMANDÉE DANS LES DÉLAIS SERA DUE ET FACTURÉE

→ LES ACTIVITÉS SONT PAYABLES EN INTÉGRALITÉ A LA RÉSERVATION ET AU PLUS TARD A VOTRE ARRIVÉE LE JOUR DE L'ACTIVITÉ

Pour les inscriptions concernant les activités du lundi ou lendemain de jour férié, merci de vous inscrire au plus tard le vendredi ou l'avant veille. Les inscriptions ne seront pas prises en compte si elles sont effectuées le samedi et le dimanche ainsi que les jours fériés

/!\ le club et le secrétariat seront fermé du 25 au 28 décembre, pensez à anticiper pour la semaine 2 !!

Nous nous réservons le droit de refuser une inscription en dehors des délais, de refuser un cavalier se présentant à l'activité et dont l'inscription n'aurait pas été validée par écrit, de modifier le planning à tout moment, d'ajouter ou supprimer des activités en fonction des conditions météorologiques et de l'organisation interne

Pour les familles n'ayant pas encore procédé à l'inscription 2025-2026, la cotisation n'est valable que du 1 septembre au 31 août, la cotisation 2024-2025 n'est donc plus valide et est à renouveler pour profiter des tarifs adhérents cette nouvelle année.

Mesures récupération : cf grille tarifaire